

Livre 1

**Liste des conventions internationales
du travail ratifiées par le Sénégal**

Le Sénégal est membre de l'Organisation internationale du travail depuis 1960 et a ratifié 37 conventions dont 33 sont actuellement en vigueur.

Nous donnons la liste des conventions ratifiées ainsi que la date de leur ratification par le Sénégal.

N°	Intitulé	Date
C. 4	Convention (n° 4) sur le travail de nuit (femmes), 1919	4.11.1960
C. 6	Convention (n° 6) sur le travail de nuit des enfants (industrie), 1919	4.11.1960
C. 10	Convention (n° 10) sur l'âge minimum (agriculture), 1921	22.10.1962
C. 11	Convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921	4.11.1960
C. 12	Convention (n° 12) sur la réparation des accidents du travail (agriculture), 1921	22.10.1962
C. 13	Convention (n° 13) sur la céruse (peinture), 1921	4.11.1960
C. 14	Convention (n° 14) sur le repos hebdomadaire (industrie), 1921	4.11.1960
C. 19	Convention (n° 19) sur l'égalité de traitement (accidents du travail), 1925	22.10.1962
C. 26	Convention (n° 26) sur les méthodes de fixation des salaires minima, 1928	4.11.1960
C. 29	Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930	4.11.1960
C. 52	Convention (n° 52) sur les congés payés, 1936	22.10.1962
C. 81	Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947	22.10.1962

C. 87	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948	4.11.1960
C. 89	Convention (n° 89) sur le travail de nuit (femmes) (révisée), 1948	22.10.1962
C. 95	Convention (n° 95) sur la protection du salaire, 1949	4.11.1960
C. 96	Convention (n° 96) sur les bureaux de placement payants (révisée), 1949 <i>A accepté les dispositions de la partie III</i>	22.10.1962
C. 98	Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949	28.07.1961
C. 99	Convention (n° 99) sur les méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951	22.10.1962
C. 100	Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951	22.10.1962
C. 101	Convention (n° 101) sur les congés payés (agriculture), 1952	22.10.1962
C. 102	Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952 <i>A accepté les parties VI à VIII. La partie VI a cessé de s'appliquer par suite de la ratification de la convention n° 121.</i>	22.10.1962
C. 105	Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957	28.07.1961
C. 111	Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958	13.11.1967
C. 116	Convention (n° 116) portant révision des articles finals, 1961	13.11.1967
C. 117	Convention (n° 117) sur la politique sociale (objectifs et normes de base), 1962	13.11.1967

C. 120	Convention (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964	25.04.1966
C. 121	Convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964 [tableau I modifié en 1980]	25.04.1966
C. 122	Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964	25.04.1966
C. 125	Convention (n° 125) sur les brevets de capacité des pêcheurs, 1966	15.07.1968
C. 135	Convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs, 1971	24.08.1976
C. 138	Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973 Age minimum spécifié: 15 ans	15.12.1999
C. 182	Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999	1.06.2000
C. 41	Convention (n° 41) (révisée) du travail de nuit (femmes), 1934 Dénoncée le 22.10.1962 Dénonciation (du fait de la ratification de la convention n° 138)	4.11.1960
C. 5	Convention (n° 5) sur l'âge minimum (industrie), 1919 Dénoncée le 15.12.1999	4.11.1960
C. 144	Convention (n° 144) sur les consultations tripartites	1.11.2005
C. 33	Convention (n° 33) sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1932 <i>Dénoncée le 15.12.1999</i> <i>Dénonciation de la convention et ratification de la convention n° 121</i>	4.11.1960
C. 18	Convention (n° 18) sur les maladies professionnelles, 1925 <i>Dénoncée le 10.05.1971</i>	4.11.1960

